



Compte en banque de France bloqué

Par **mielanie**, le **08/11/2014** à **10:33**

Bonjour!

J'ai un ami qui est américain et qui se trouve actuellement à la rue. C'est son frère qui s'occupait de lui auparavant (des Etats-Unis), mais un jour plus de nouvelles. Mon ami a découvert par la suite que son frère est en fait décédé.

L'histoire est un peu compliqué, mais pour faire court, mon ami a de quoi vivre mais aux Etats-Unis (!). Et feu son frère possède un compte en banque de France, ici à Paris.

Mon ami n'a plus d'argent, il ne peut donc pas repartir dans son pays.

Le compte en banque étant au nom de son frère, il ne peut pas y avoir accès...

Que faire? Comment faire en sorte qu'il puisse avoir accès à ce compte? Vers quel service se tourner pour essayer d'arranger tout ça?

J'aimerais l'aider mais je ne sais absolument pas quoi faire, ni à qui m'adresser...

Par avance merci!

Par **GIA**, le **17/11/2014** à **15:35**

une interdiction bancaire compromet t elle l'acquisition a la nationalité francaise?

Par **domat**, le **17/11/2014** à **16:10**

bonjour et merci sont des marques de politesse qui font toujours plaisir aux bénévoles qui répondent sur ce site !